

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 00229

Numéro SIREN : 378 906 432

Nom ou dénomination : SOCIETE NOUVELLE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION ARCHEOLOGIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2018 sous le numéro de dépôt 11239

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE PERIGUEUX

3 place Yves Guéna 24009 PERIGUEUX CEDEX  
TEL: 05 53 45 60 00 10h-12h 14h-16h  
www.infogreffe.fr

## RECEPISSE DE DEPOT

MAITRE SYLVIE LAURENT-SAUVAGE,  
AVOCAT

78 rue Victor Hugo  
Résidence le Mercurial  
24000 Périgueux

V/REF :

N/REF : 90 B 229 / 2018-A-11239

Le greffier du tribunal de commerce de Périgueux certifie qu'il a reçu le 31/10/2018, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée en date du 24/10/2018

- Changement de président
- Démission de directeur général

Concernant la société

SOCIETE NOUVELLE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION ARCHEOLOGIQUE

Société par actions simplifiée

avenue du Château

Zae de Saltgourde

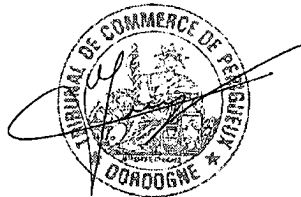
24430 Marsac-sur-l'Isle

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-A-11239 le 31/10/2018

R.C.S. PERIGUEUX 378 906 432 (90 B 229)

Fait à PERIGUEUX le 31/10/2018,

LE GREFFIER



**SOCIETE NOUVELLE DE CONSERVATION ET RESTAURATION  
ARCHEOLOGIQUE**

**Par abréviation « sn SOCRA »**

**Société par Actions Simplifiée au capital de 451 440 Euros**

**Siège Social : ZAE de Saltgourde – Avenue du Château – 24430 MARSAC SUR L'ISLE  
R.C.S. PERIGUEUX 378 906 432**

**CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL**

*R. Z...*

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE REUNIE  
LE 24 OCTOBRE 2018**

L'AN DEUX MIL DIX HUIT et LE MERCREDI VINGT QUATRE OCTOBRE à ONZE HEURES, les Actionnaires de la Société « SOCRA » se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire dans les locaux de la Société « SOCIETEX CORPORATE FINANCE » sis à PARIS (75017) – 22, Avenue de la Grande Armée, sur convocation verbale du Président.

La feuille de présence est émarginée en entrant en séance par tous les Actionnaires présents.

La séance est présidée par Monsieur Patrick PALEM, Président de la Société.

Est désigné comme Scrutateur acceptant cette fonction :

- Monsieur Thierry CIVETTA, Directeur Général.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau fait ressortir que les Actionnaires présents possèdent 2 970 actions sur un total de 2 970 actions.

L'Assemblée réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

Monsieur Antoine COURTOIS est présent en qualité de Président de la Société « MERIGUET STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT », Société par Actions Simplifiée, dont le siège social est situé à PARIS (75003) - 12 Rue du Parc Royal immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 794 195 818, représentant le « GROUPE MERIGUET » Société par Actions Simplifiée au capital social de 358 123.89 Euros, dont le siège social est situé à PARIS (75003) - 12 Rue du Parc Royal immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 434 416 715, en qualité de nouvelle associée.

*Antoine Courtois*  
*R. Z...*

Monsieur Romain GILBERT est également présent.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- **La feuille de présence de l'Assemblée**
- **Les Statuts de la Société**

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- **Agrément d'une nouvelle Associée**
- **Agrément de la cession d'actions**
- **Nomination de l'organe de Direction suite à la démission du Président et du Directeur Général**
- **Pouvoirs**

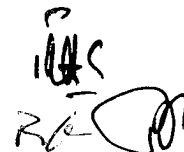
\* \* \*

Monsieur le Président expose que la Société « **SCI ARCOS** » ayant son siège social sis à PERIGUEUX (24000) - 7 Boulevard de Vésone, Actionnaire et la Société « **SAS PALANPON** » ayant son siège social sis à TOCANE SAINT APRE (24350) – La Gâtine Actionnaire, ont cédé la totalité des actions, soit 2 970 actions qu'elles détenaient au sein de la Société « **SOCRA** », à la Société « **GROUPE MERIGUET** » Société par Actions Simplifiée au capital social de 358 123.89 Euros, dont le siège social est situé à PARIS (75003) - 12 Rue du Parc Royal immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 434 416 715, à effet de ce jour.

A cet effet, il convient de :

- Prendre acte de la qualité de nouvelle Associée de la Société « **GROUPE MERIGUET** » et de ladite cession d'actions intervenue,
- Procéder à la nomination d'un nouveau Président de la Société « **SOCRA** » en remplacement de Monsieur Patrick PALEM, Président démissionnaire,
- Prendre acte de la démission de Monsieur Thierry CIVETTA, Directeur Général de la SAS « **SOCRA** ».

Ceci étant exposé, les résolutions figurant à l'ordre du jour sont mises aux voix :



## **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, prend acte :

- De la qualité de nouvel Actionnaire à compter de ce jour, de :

**- La Société « GROUPE MERIGUET »**

Société par Actions Simplifiée au capital de 358 123.89 Euros

Ayant son siège social sis à PARIS (75003) - 12 Rue du Parc Royal

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro  
434 416 715

Dûment représentée par Monsieur Antoine COURTOIS en qualité de Président de la Société « MERIGUET STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT », Société par Actions Simplifiée, dont le siège social est situé à PARIS (75003) - 12 Rue du Parc Royal immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 794 195 818, représentant le « GROUPE MERIGUET »,

- De la cession d'actions intervenue ce jour entre les Sociétés « SCI ARCOS » et « SAS PALANPON » Cédantes au profit de la Société « GROUPE MERIGUET », Cessionnaire au sein de la Société « SOCRA », conformément à la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## **DEUXIEME RESOLUTION**

Comme suite de la décision précédente, l'Assemblée Générale, prend acte de la démission de Monsieur Patrick PALEM de ses fonctions de Président de la Société et de Monsieur Thierry CIVETTA de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale leur donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats respectifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



**TROISIEME RESOLUTION**  
**NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT**

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveau Président à compter du 24 octobre 2018, et ce pour une durée illimitée.

- **Monsieur Romain Pierre Maurice GILBERT**

Né le 15 Décembre 1973 à PARIS 14<sup>ème</sup>

Demeurant à PARIS (75014) – 214 Avenue du Maine

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

**QUATRIEME RESOLUTION**  
**POUVOIRS DU PRESIDENT**

Monsieur Romain GILBERT, nouveau Président à compter du 24 octobre 2018, aura les mêmes pouvoirs que ceux conférés à l'ancien Président pour représenter la Société envers les tiers, tels que les définissent la loi et les statuts de la Société.

Monsieur Romain GILBERT a fait savoir dès avant ce jour, qu'il n'était frappé d'aucune interdiction susceptible de lui interdire d'exercer les fonctions de Président de la Société, et accepte, en conséquence, cette nomination.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

**CINQUIEME RESOLUTION**  
**REMUNERATION DU PRESIDENT**

La rémunération de Monsieur Romain GILBERT, Président sera fixée ultérieurement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Handwritten signature and initials in the bottom right corner of the page.

**SIXIEME RESOLUTION**  
**POUVOIRS**

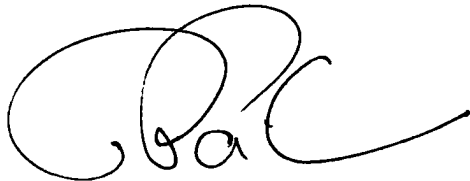
Tous pouvoirs sont conférés au Président, avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix pour effectuer les formalités requises par la Loi en conséquence des résolutions qui précèdent, et notamment de mettre à jour les Comptes d'Actionnaires et le Registre de mouvements de titres de la Société « SOCRA »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à DOUZE HEURES et le présent Procès-Verbal a été signé par le Président et le Scrutateur après lecture.

**LE PRÉSIDENT**



**Monsieur Romain GILBERT**

***(Bon pour acceptation des fonctions de Président)***

*Bon pour acceptation des fonctions  
de Président*



**LE SCRUTATEUR**

